

UN PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL POUR LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE

Le regroupement du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie en un seul établissement apporte les atouts pour permettre la pleine expression de leurs complémentarités.-

« Ce regroupement a pour objectif de créer un grand établissement de référence en matière de culture scientifique et technique avec une forte visibilité internationale et un rôle de tête de réseau au plan national ».*

Le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie ont été conçus à 50 ans d'intervalle dans des contextes sociétaux très différents.

En 1937, le Palais de la découverte a été créé par le Prix Nobel de physique Jean Perrin :
« Pour éveiller des vocations, il faut montrer non pas des objets... mais des phénomènes, des expériences, de la science en train de se faire. ».

Depuis, cet établissement a gardé cette ligne de force en faisant comprendre le plus largement possible ce que sont les « fondamentaux » de la science par des grandes démonstrations expérimentales présentées par des médiateurs scientifiques. De nouvelles expériences y sont régulièrement présentées par des scientifiques qui travaillent étroitement avec eux et qui peuvent s'adresser au grand public, en lui offrant ainsi de s'initier à des démarches de recherche et de mieux comprendre comment évoluent nos représentations de l'univers, de la matière, de la vie, de l'homme et de la société.

La démarche qui a présidé à la création du Palais de la découverte garde tout son sens, comme en témoigne l'impact de ses expositions sur le public, tout particulièrement le public jeune, mais l'institution a besoin aujourd'hui d'une rénovation profonde pour poursuivre sa mission dans de meilleures conditions. Cette rénovation des espaces et des dispositifs d'exposition doit se faire en lien avec la réhabilitation générale du Grand Palais.

La Cité des sciences et de l'industrie a, quant à elle, été initiée en 1978 par Valéry Giscard d'Estaing avec pour mission de *« rendre accessibles à tous les publics les savoirs scientifiques, techniques et industriels, ainsi que de présenter les enjeux de société liés à leur évolution ».*

Si la science est d'abord outil de connaissance, elle est aussi destinée à produire des résultats permettant d'accéder à des progrès économiques, sociaux et culturels. « L'industrie » est l'outil privilégié d'une action nourrie par le progrès des connaissances et des techniques. La Cité est donc, quant à elle, le lieu de la mise en valeur de l'utilisation des sciences pour agir, de « l'ingénierie » des savoirs.

Elle est devenue rapidement l'un des principaux établissements culturels en termes de fréquentation. Ce succès s'explique notamment par la richesse de sa programmation, la multiplicité de ses offres, et par sa capacité à concevoir des expositions attractives pour toutes les catégories de visiteurs. Trait d'union entre le monde industriel, la communauté scientifique et la société, elle est une « Cité » dans la cité, regroupant un grand nombre d'activités lui permettant de se positionner sur les tableaux du loisir culturel et de la culture

* Extraits de la lettre du 29 mai 2009 des deux ministres de tutelle aux directions des deux établissements.

scientifique : expositions, animations, cinémas, médiathèque, débats, actualité, Cité des enfants, cités des métiers et de la santé, carrefour numérique... Pour prendre en compte l'évolution de son environnement, l'établissement s'est engagé dans un nécessaire plan de rénovation de l'offre et des espaces.

Avec des méthodes et des approches qui leur sont spécifiques, le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie poursuivent ainsi au fond la même mission : « *faire comprendre l'accomplissement extraordinaire de la science* », de « *la recherche de connaissance, de la réalisation du désir éternel de savoir et de comprendre* ».

* * * *

Un nouvel établissement conciliant deux approches

Compte tenu de la proximité et de la complémentarité de leurs missions et de leurs modes d'actions, il est en conséquence logique et légitime de vouloir rapprocher les deux établissements en valorisant leurs points forts respectifs. Les rassembler signifie en effet davantage qu'une simple addition. Il s'agit de s'appuyer sur les deux sites, les deux cultures, les deux traditions, les deux identités pour forger une ambition nouvelle commune.

Le nouvel établissement tirera le meilleur parti de deux approches également nécessaires et respectables de la science. D'une part, l'approche aujourd'hui plus spécifiquement portée par le Palais de la découverte, axée sur la démarche de l'expérimentation, sur l'unité de « l'esprit scientifique », sur la présentation, par l'intermédiaire de la médiation humaine, du processus de la découverte scientifique, se développant dans une histoire des sciences dont nous sommes les héritiers. D'autre part, l'approche plus spécifiquement portée par la Cité des sciences et de l'industrie, plus axée sur la pluralité des sciences et de leurs application techniques, pluralité découlant de la diversité des objets scientifiques, qui n'a fait que croître dans l'évolution de la science ou des sciences. Il importe que ces deux approches soient réunies et présentées comme deux dimensions d'une même activité humaine.

Cette volonté exige que le nouvel établissement soit « porté » par la communauté scientifique et universitaire tout entière. Plus que jamais auparavant, il devra être « la maison des chercheurs », notamment des jeunes chercheurs, le « Palais de la science vivante », la « Cité du dialogue science/société ».

Dans ce cadre, le nouvel établissement poursuivra quatre objectifs, chacun porteur de nouveauté mais valorisant les actions positives existantes.

1. Agir pour réconcilier la Science et la Société

La diffusion de la culture scientifique, l'intégration de la science et de la technologie comme composantes à part entière de la culture, constituent un enjeu central.

Aujourd'hui, nos sociétés sont des sociétés de la connaissance et nos économies sont des économies de la connaissance. La création de richesses repose notamment sur leur capacité à produire des connaissances nouvelles et à innover, et donc sur la qualité et le dynamisme du potentiel de recherche et d'innovation.

Toutefois, la confiance accordée aux développements de la science et des technologies, pour le progrès de la société, ne va plus de soi. Nos concitoyens sont attentifs aux risques de dérives dans l'usage des technologies, aux impacts environnementaux et sanitaires du changement, à la dimension transgressive de certaines avancées.

Pour nouer un lien nouveau, les établissements de culture scientifique et technique jouent un rôle clé d'interfaces entre la recherche et la société.

Ils constituent des plates-formes où, avec le public et les acteurs de la recherche, les multiples dimensions du progrès sont explorées : économique, sociale, environnementale, éthique...

Dans ce contexte, tant pour l'enrichissement des savoirs fondamentaux que pour le développement de la recherche appliquée, un établissement dédié à la culture scientifique et technique apporte une contribution indispensable en développant chez les jeunes générations le désir de savoir et de comprendre, la volonté d'expérimenter et de découvrir, le goût d'inventer et d'entreprendre et en donnant aux adultes des outils pour mieux comprendre les enjeux scientifiques et technologiques.

Nos concitoyens aspirent à une information claire et complète, puisée auprès des acteurs de la recherche, pour comprendre les changements rapides qu'induisent les avancées scientifiques et techniques, information indispensable pour nourrir la construction des opinions, avec une appropriation éclairée des enjeux, et pour favoriser une délibération démocratique.

Les musées et centres de sciences ont un rôle central à jouer dans ce domaine en mobilisant leurs compétences de médiation, en favorisant la rencontre et l'échange entre les chercheurs et les citoyens, en réduisant l'écart entre recherche et société.

Le nouvel établissement se positionnera pour être un centre de ressources pour tous les publics et pour les médias de tous types sur les problématiques de science fondamentale, de la santé, de l'environnement, du développement durable et des nouvelles technologies y compris du numérique... ainsi que sur les questions éthiques qu'elles soulèvent.

Viser tous les publics, c'est concevoir des outils, des formes d'intervention, des contenus qui puissent atteindre spécifiquement chaque public cible : l'action en direction des enfants ne saurait réduire la portée du message destiné aux adultes ; intéresser le « grand public » ne veut pas dire négliger les publics avertis... Le nouvel établissement à construire doit d'emblée prendre à bras le corps l'universalité de son ambition.

2. Susciter des vocations scientifiques et techniques

Désormais, dans les pays développés, le choix des filières scientifiques et technologiques par des étudiants qui accèdent aux études supérieures connaît un déclin relatif. Le phénomène touche en particulier les mathématiques et la physique.

Par ailleurs, les femmes restent encore trop peu nombreuses dans ces filières, alors qu'elles représentent plus de la moitié de la population impliquée tant dans la création que dans l'utilisation des innovations.

Trois facteurs sont invoqués pour rendre compte de cet effritement du goût des sciences : la moindre attractivité des débouchés professionnels, des expériences négatives de l'enseignement des sciences à l'école, la concurrence de nouvelles disciplines plus valorisées.

La diffusion de la culture scientifique peut apporter une réelle contribution pour corriger cette tendance : d'abord en offrant la possibilité d'une expérience positive de la démarche scientifique à un âge précoce, ensuite en apportant aux enseignants des outils pédagogiques et une formation qui leur permette de renforcer l'attractivité de la pratique des sciences et de leurs résultats, enfin en faisant mieux connaître les métiers scientifiques et techniques y compris aux filles.

3. Susciter une nouvelle programmation pour porter la dynamique de l'établissement unique

Le nouvel établissement conjuguera les potentiels et les atouts de ses deux composantes fondatrices pour proposer des programmes d'action ambitieux et amplifier l'offre culturelle en créant de la nouveauté tout en renforçant les actions positives existantes.

L'établissement unique rend possible une programmation « conquérante » embrassant d'emblée l'ensemble des missions confiées au nouvel établissement. Elle sera fondée sur une organisation transversale du nouvel établissement, articulée sur ses objectifs fondamentaux.

Cette programmation se déploiera sur les sites des établissements actuels, mais elle doit être dès l'origine conçue pour se prolonger sur un site Internet nouveau qui doit, d'une certaine façon, être pensé comme un « troisième site ».

La programmation nouvelle et transversale prendra en compte les contraintes géographiques et fonctionnelles. Elle sera conduite selon quatre axes, susceptibles de guider l'organisation du futur établissement.

- « Science et société »

Le nouvel établissement sera un moteur du débat public « sciences dans la société ». Il présentera les modes d'action et les résultats de la recherche scientifique ainsi que leurs conséquences sociétales. Les expositions et les événements qu'il organisera permettront au citoyen de mieux comprendre les phénomènes clés de notre société et ainsi de pouvoir participer au débat public sur ces thèmes. L'établissement contribuera à l'organisation des débats publics, développera des plates-formes sur internet, et, par une muséographie participative, offrira des forums et animations.

L'établissement se positionnera pour être un centre de ressources pour les média sur ces problématiques.

L'établissement renforcera ses liens avec la recherche. Les sujets présentés seront définis en lien avec la communauté scientifique et en cohérence avec les grands axes de la recherche vivante. Ils illustreront le nécessaire équilibre entre progrès et précaution. Il organisera des rencontres entre les chercheurs et l'ensemble de ses publics

- « Recherche, innovation, industrie »

L'établissement s'attachera à mettre en lumière les diverses facettes de l'ingénierie des connaissances et des technologies et à leurs transferts vers l'industrie et la société. Il rendra compte de l'interactivité des mondes de la recherche et de l'entreprise en étant, en permanence, à la pointe de l'actualité scientifique et technologique et en mettant en lumière les relations entre innovation et développement durable.

Il permettra de mesurer l'évolution des conditions de travail et de vie permise par les progrès techniques dans l'ensemble des domaines, comme, par exemple, l'allongement de la durée de la vie, le développement des technologies de l'information et de la communication... Il mettra en évidence les relations entre recherche et développement économique et social, entre recherche, innovation et industrie, entre recherche et niveau de vie.

Il éclairera les enjeux liés à la valorisation des résultats de la recherche dans la compétition économique mondiale et les défis de la « bataille de l'intelligence ».

- « Jeunes et Science »

L'établissement développera une approche des sciences et de l'innovation attractive en répondant aux questions des jeunes en liaison avec les enjeux de la société. Il s'adressera de façon spécifique à tous les âges, du très jeune enfant à l'adolescent et au jeune adulte. Ses modes d'intervention reposeront sur l'éveil et l'initiation, les activités d'exploration développant le goût de la découverte des grands phénomènes scientifiques, la stimulation des vocations pour les métiers scientifiques et techniques. L'établissement se déplacera dans les écoles quand l'école ne pourra venir à lui.

L'établissement contribuera au développement de nouveaux moyens d'éducation aux sciences. Il confortera et transmettra son expertise dans l'innovation pédagogique, la démarche expérimentale et la mise en œuvre de projets interdisciplinaires, répondant aux besoins grandissants d'une formation renouvée des professeurs à l'enseignement des sciences, comme le préconise le rapport 2008 de la commission européenne. Il renforcera son activité de publication de dossiers pédagogiques à destination des enseignants et des formateurs d'enseignants.

- « Médias »

La médiathèque existante constitue déjà un point d'appui efficace au développement de nouveaux services pour le public. L'activité éditoriale sera élargie. Il conviendra en outre de développer des ressources documentaires et des services d'information individualisés sur toutes les grandes thématiques de l'information scientifique.

Le regroupement des compétences et des ressources permettra de développer un nouveau site Internet commun qui deviendra le site de référence multilingue pour les sciences et les technologies, tant par son contenu que par sa convivialité.

Il sera déployé pour aller au devant de nouveaux publics, qu'il s'agisse de publics ou de territoires mal desservis en matière de culture scientifique et technique ou qu'il s'agisse de publics rompus à l'utilisation de ces outils et que l'établissement se doit de conquérir dans l'espace national, européen ou mondial.

4. Constituer un grand établissement de référence de culture scientifique et technique

Au travers d'une large gamme d'offres mieux coordonnées (expositions, planétarium, ateliers pédagogiques, bibliothèque, conférences, colloques, portail de ressources Internet...), le nouvel établissement augmentera son rayonnement.

Par cette offre variée, il intéressera un public plus large aux sciences et développera raisonnements et outils de pensée. De ce fait, il contribuera à mieux insérer les sciences dans la culture générale et à susciter des vocations.

Il jouera pleinement un rôle fédérateur. Les CCSTI et les musées scientifiques et muséums français se regroupent actuellement autour de plusieurs fédérations AMSTI, CIRASTI... elles-mêmes liées souvent à la CSI ou au Palais de la découverte.

Le nouvel établissement aura la mission de mieux coordonner, au niveau national, les actions de collaboration, d'échanges ou de coproduction entre ces centres français tant avec le groupe des musées scientifiques parisiens qu'avec les autres centres de culture scientifique répartis

sur le territoire. A terme, il pourrait agir comme une véritable agence d'objectifs et de moyens vis-à-vis de ces autres centres.

Au-delà il développera son action auprès des centres équivalents étrangers européens (ECSITE) ou mondiaux (ASTC).

* * * *

Le nouvel établissement renforcera les coopérations existantes, notamment en matière de programmation, et recherchera de nouveaux partenariats avec les musées de collections historiques, en associant des approches complémentaires : le Musée des arts et métiers qui fait revivre l'une des plus belles collections du monde relatant l'histoire des objets techniques, le Muséum national d'histoire naturelle avec ses collections naturalistes exceptionnelles et le Musée du quai Branly, également unique pour ses collections historiques relatant les cultures humaines.

Fort de ce contexte exceptionnel, le nouvel établissement donnera au plus grand nombre des clés pour s'approprier les sciences d'aujourd'hui et pour comprendre leurs applications, leurs enjeux et leurs perspectives.